

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Instructeur du droit des sols – Poste 2

N°2024- 28

- **Direction** : Aménagement et cadre de vie
- **Service** : Urbanisme
- **Catégorie statutaire** : C

Située en Seine-et-Marne à 30 km au sud de Paris, Lieusaint compte 13 500 habitants et fait partie de l'Agglomération Grand Paris Sud. Avec ses 5 groupes scolaires, ses 2 collèges, sa gare SNCF (RER D), son centre culturel, ses salles de spectacle et d'exposition, ses nombreux commerces et services, Lieusaint est une commune attractive, comptant avec le Carré Sénart et ses dynamiques culturelles, étudiantes, sociales, de santé, d'emplois. Ecologique, éducative et bienveillante, la ville a obtenu différents labels pour ses actions mises en place.

➤ **Missions** :

- Assurer une polyvalence avec les missions de l'autre poste d'instructeur (binôme)
- Accueillir, informer et accompagner le public et les partenaires dans les domaines du droit et des procédures d'urbanisme
- Instruire et pré-instruire les dossiers réglementaires déposés au titre des codes de l'urbanisme et de l'environnement (entre autre) et suivre leur mise en œuvre
- Assurer la correspondance auprès de l'INSEE des données relatives aux adresses de logements (préparation au recensement de la population)

➤ **Activités** :

- Accueil, renseignement et accompagnement du public en matière de réglementation d'urbanisme, de faisabilité des projets, de documents nécessaires à l'instruction des demandes et d'aides à l'amélioration de l'habitat (en lien avec le service Logement)
- Réception, enregistrement des dossiers et diffusion aux partenaires pour avis
- Réponse aux demandes d'information des notaires/géomètres/promoteurs...
- Pré-instruction de permis de construire, de démolir et d'aménager
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (CU DP PC PA...)
- Participation au contrôle de la conformité des constructions
- Participation aux réflexions relatives à la modification ou révision du PLU
- Rédaction d'arrêtés de numérotation de voie
- Participation à la préparation de la Commission communale des impôts directs (CCID)

➤ **Spécificités et contraintes particulières** :

- Utilisation de logiciels d'urbanisme et de cartographie spécifiques (Cart@ds, SIG)
- Travail en partenariat étroit avec la DDT et l'EPCI
- Relations régulières avec les partenaires publics et privés (études notariales, géomètres, promoteurs, services de la communauté d'agglomération et de l'Etat, l'Etablissement Public d'Aménagement...)

➤ **Profil requis** :

• **Compétences requises** :

- Bonnes connaissances en matière d'urbanisme réglementaire et intérêt pour les autres réglementations (environnement, construction et habitation, commerce, code civil...)
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacité d'organisation, d'analyse et de proposition
- Qualités rédactionnelles

- **Qualités requises :**

- Bon relationnel et sens de l'accueil
- Capacité d'écoute et de pédagogie
- Appétence pour le travail en équipe et polyvalence

**Les lettres de candidatures et CV sont à adresser à l'attention
de Monsieur Le Maire, service des Ressources Humaines
au plus tard le 25 octobre 2024**